

22 janvier 2024-02-07

La passation du drapeau, entre présidents, doit respecter les règles suivantes:

- 1 - Les présidents, entrant et sortant, se mettent en place, face à face, de part et d'autre du drapeau de la section.
- 2 - L'autorité qui préside se met face au drapeau (délégué régional, membre du bureau national ou administrateur national).
- 3 - Le président sortant se fait remettre le drapeau, par le porte-drapeau, et le transmet à l'autorité.
Il regagne sa place.
- 4 - L'autorité remet le drapeau au président nouvellement élu qui le remet au porte-drapeau.
- 5 - Il y a un salut réciproque entre les présidents (sortant et entrant).
- 6 - L'autorité, les présidents et le porte-drapeau rejoignent les rangs.

La cérémonie de transmission du drapeau est terminée.

Si aucune des autorités précitées n'est présente, la cérémonie se fait tout simplement entre les deux présidents.

Amitiés paras

--

Le major (r) Denis MONFORT
Chancelier de l'U.N.P